

**COMPTE RENDU DE LA COMMISSION
ENFANCE - SPORTS - CULTURE
du lundi 28 Janvier 2019 à 18 h 00**

Membres	Commune	Présents	Absents Excusés
BARAT Annie	MEURSAULT	X	
BECKER Paul	TAILLY	X	
BOLZE Pierre	BEAUNE		Absent
BROUSSE Jean-Claude	CHEVIGNY en VALIERE 1^{er} VP	X	
CAILLAUD Anne	BEAUNE	X	
CHEVASSUT Jean	PERNAND VERGELESSES		Excusé
FALCE Philippe	BEAUNE	X	
GREFFE Gérard	RUFFEY lès BEAUNE Secrétaire	X	
MALAQUIN Pascal	MELOISEY		Excusé
MITANCHEY Chantal	PARIS L'HOPITAL		Absente
MOISSENET Claude	SANTOSSE	X	
RACKLEY Patricia	VAUCHIGNON 2^e VP	X	
RAKIC Marie Laure	BEAUNE		Excusée
ROSSIGNOL Patricia	CHAGNY		Excusée
ROY Jean-Paul	MEURSANGES	X	
VANIER-CORON Claude	NOLAY	X	
VUITTENEZ Jean-Benoît	BEAUNE		Excusé
POLLIN Stéphane	Directeur Enfance et Petite Enfance	X	
MATHIEU Samuel	Directeur de l'Ecole des Beaux-Arts	X	

Le Président, Jean-Claude BROUSSE ouvre la séance à 18h10.

QUESTIONS DIVERSES

PROJETS EN COURS

En avant-propos, le secrétaire de la commission informe cette dernière que le préambule qui figurait dans le précédent compte rendu, relatif au problème de recrutement de personnels au multi accueil des Blanches Fleurs à Beaune, a été tronqué et de ce fait dénaturé.

Il est impossible à ce jour de savoir pourquoi et par qui cette modification a été apportée, sans que la commission, son président ou la vice présidente en charge de la petite enfance en soit informé.

Pour conclure, faute d'explication plausible et acceptable, la commission évoque peut-être un problème de forme et estime que ce problème aurait dû figurer dans les questions diverses.

Dans tous les cas, la commission souhaite obtenir des éclaircissements à ce sujet, et demande que, lorsqu'un compte rendu de réunion doit être modifié sur le fond, le président et/ou le rapporteur du sujet en soit, à minima, avisé(s) et leur avis sollicité.

I / L'ECOLE DES BEAUX-ARTS

Le directeur fait un point de milieu d'année sur les actions de son école :

1/ Une expérience a été menée avec l'entreprise « La Veuve Ambal ».

Sous forme de concours, dont les résultats ont été soumis à un jury, 22 élèves de prépa (sur 25) ont réalisé, sur une durée d'un mois et demi, l'habillage de bouteilles.

De très beaux lots ont récompensé les participants et le 1^{er} étudiant primé voit son projet édité sur 55 000 bouteilles. Ce projet a bénéficié d'une couverture médiatique conséquente et a été présenté au congrès des designers français.

2/ Présentation de l'année à venir

Les sessions d'inscription pour la classe prépa auront lieu comme chaque année en mars et juin. Le nombre de candidatures devrait être le même que l'an passé, soit 125 pour 25 places offertes. Un projet d'école doit être pensé et rédigé pour offrir plus d'opportunité aux candidats

3/ Pratiques amateur

Pour l'atelier céramique se pose un problème de locaux. Celui attribué à cette pratique se situe au sous-sol du bâtiment Lorraine.

Difficilement accessible, mal équipé, il présente également un risque en matière de sécurité, notamment compte tenu du nombre de pratiquants (40 adultes et 5 ateliers de 15 enfants).

De plus, il est très éloigné du siège de l'école Porte Marie de Bourgogne.

Il existerait une possibilité de transfert de cet atelier dans le grenier de l'école qui offre une surface aménageable de 175 m², ce qui permettrait également d'y établir un atelier d'édition, de gravure et de sérigraphie. Le bâtiment appartient à la ville de Beaune qui le met à disposition de la Communauté d'Agglomération, et il conviendrait qu'un échange entre les deux collectivités soit organisé.

Le coût estimé des travaux s'élève à 300 000 €. Une rencontre avec le directeur de la culture à la région Bourgogne-Franche Comté a déjà eu lieu dans le but d'étudier un possible financement.

4/ Exposition avec des adolescents

Une exposition avec des adolescents sur le thème (Beaune hier, aujourd'hui, demain) se tient à la salle de lecture des archives de Beaune jusqu'à début mars. Elle consiste en des travaux de photos, collage, montage etc...

II / LE PERISCOLAIRE

Le périscolaire est une compétence transférée depuis 10 ans maintenant.

Ce secteur a connu une grosse évolution en effectif et des demandes croissantes, alors que les infrastructures sont restées communales avec des mises à disposition au profit de la Communauté d'Agglomération. Il en découle une disparité certaine dans la nature et l'état des locaux mis à disposition.

Le plus gros problème se pose sur le Nord et l'Est où les structures sont insuffisantes et ont rendu nécessaire des regroupements calibrés. Le vrai enjeu de la prochaine mandature se situe dans cette problématique. L'exemple du regroupement en projet avec SAVIGNY-LES-BEAUNE pourrait être suivi, puisqu'il est calibré pour 6 communes et concernera 150 enfants.

Pour MERCEUIL, on s'orienterait plutôt vers l'acquisition d'un nouveau préfabriqué en remplacement de l'existant (coût estimé : 250 000 € par fonds de concours).

Le regroupement projeté sera élargi ce qui rendra nécessaire une réflexion sur le transport, une refonte de la carte scolaire etc...

Pour mémoire, il existe actuellement 34 sites périscolaires du ressort de la Communauté d'Agglomération qui nécessitent un réseau de transport adapté, un recrutement de personnel, son encadrement pour accueillir environ 1 900 enfants le midi, 600 le matin et 900 le soir.

La nature des contrats, qui ne sont pas uniformisés (annualisés, CDD, CDI...), sont autant de problèmes à gérer qui méritent une réflexion globale, qui va s'engager.

Il existe également une concurrence de plus en plus active du privé mais qui peut s'avérer bénéfique, car complémentaire des offres de la Communauté d'Agglomération.

Annick Barat (Commune de MEURSAULT) souligne à cette occasion l'augmentation conséquente des tarifs survenue depuis le 1^{er} septembre 2018, notamment pour les plus hauts revenus. Si c'est un moyen pour faire diminuer le nombre d'inscriptions pour cette prestation, elle estime que cela n'est pas la bonne réponse à apporter à ce problème.

III / LE SPORT

Pour le projet d'équipement sportif à Nolay prévu pour 2021, une discussion est à envisager avec la direction des opérations d'aménagement.

Le projet de 6^{ème} équipement sportif pour compléter la ressource, trop faible en la matière, devrait se concrétiser plutôt sur LADOIX-SERRIGNY, car la disponibilité en terrain est plus importante qu'ailleurs.

De plus, l'implantation de ce site au chef-lieu de canton permet d'obtenir des subventions plus conséquentes.

Enfin, il est envisagé de refaire l'équipement du club de voile de MONTAGNY qui vieillit mal, alors que c'est un loisir et une prestation en devenir qui accueille déjà beaucoup de participants.

L'ensemble des points ayant été évoqués, et en l'absence de questions supplémentaires, le Président met fin à la commission à 19h35 en rappelant que la prochaine commission se tiendra le jeudi 7 mars à MEURSANGES, afin de visiter les locaux communaux reconstruits après incendie.

Le Président,
SIGNE
Jean-Claude BROUSSE

Le secrétaire,
SIGNE
Gérard GREFFE